

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

Services institutionnels

#### Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** travaux

**Appel d'offres :** 5761

**Descriptif :** Aménagement de l'atelier mécanique du C.E.S.M – Installation des équipements de levage lourds, installation d'un système de captation de gaz à la source, la mise au point des systèmes de ventilation et chauffage existants, installation d'intercepteur d'huile et construction d'une dalle de béton avec des ancrages pour véhicule lourd.

**Date d'ouverture :** 29 juin 2015 à 14h00

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

**Renseignements :** pour toute question, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Visites :** Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 1<sup>er</sup> juin, à 16h30. Les visites auront lieu le 3, 4, 5 et 8 juin, selon l'horaire suivant : 8h30, 10h00, 12h30 et 15h00.

pour prendre rendez-vous, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 mai 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 25 mai 2015

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

Révision 2014-09-16

Journaux de publication : \_\_Le Devoir;  La Presse; \_\_Le Journal de Montréal; \_\_The Gazette; \_\_autre: